TROPHÉES DES epl 2024

33e édition

Valorisez l'action de votre entreprise, mettez en lumière vos savoir-faire, affirmez vos valeurs !

lesepl.fr/trophees-des-epl/

Les catégories des Trophées

Les Epl peuvent concourir dans l'une des 4 catégories suivantes

Attractivité des territoires

Toute action ou opération visant à favoriser la création ou le redéploiement d'activités économiques.
Sont notamment concernés les actions de promotion et de valorisation d'un territoire, le développement touristique et des événements d'affaires, la gestion des ports et aéroports, les zones d'activités, l'immobilier d'entreprise, les communications électroniques, les marchés d'intérêt national, etc.

Bâtiment durable

Toute opération de construction de logements à basse consommation d'énergie, bénéficiant d'une conception bioclimatique et d'un choix de matériaux respectueux de la santé, ainsi que de la préservation des ressources naturelles.

Services au public

Toute action ou opération visant à accompagner et faciliter la vie quotidienne des citoyens.
Sont notamment concernés les équipements publics, les déplacements (transport, stationnement, circulation), l'énergie, l'eau, la culture, les services en direction de la petite enfance, les maisons d'accueil pour personnes âgées dépendantes, les actions sociales, les pompes funèbres, etc.

Ville de demain, Ville intelligente

Toute opération d'aménagement, telle que les opérations de restructuration de quartiers ou de gestion urbaine de proximité, de traitement des friches industrielles, de déploiement de réseaux numériques spécifiques, de mise en place de solutions de mobilité « douces », etc.

Un jury prestigieux pour sélectionner les projets

En 2023, le jury chargé de désigner les gagnants au concours était composé de 5 membres : partenaires de la FedEpl, rédacteurs en chef et lauréats 2022.

> Président :

Dominique POTIER, *Député de Meurthe-et-Moselle*

> Membres :

Olivier de BRABOIS, *Rédacteur en chef, Journal des Départements*

Célia DOUBLET, *Directrice générale, La Banque Postale Collectivités*

Pascale HUYGUE-DOYERE, *Directrice générale, Normandie Aménagement (lauréat 2022)*

Pierre ROCHERY, Directeur général, *Ligeris (lauréat 2022)*

TROPHÉES DES epl 2024

Fier de votre projet ? Relevez le challenge !

Pour qui ?

L'ensemble des Entreprises publiques locales (Sem, Spl, SemOp), quel que soit leur secteur d'activité

Ce concours valorise des opérations significatives de la performance économique, sociale et environnementale.

Il récompense la capacité des Epl à innover et à répondre aux enjeux de leurs territoires en matière de RSE et de développement durable.

Les Trophées des Epl récompensent dans chaque catégorie les projets les plus aboutis selon plusieurs critères de sélection :

- l'innovation,
- la prise en compte du développement durable,
- la pertinence économique de l'action ou de l'opération et sa performance globale,
- la valeur ajoutée de l'Epl au succès de l'action,
- la qualité de la présentation orale du dossier.

Comment ?

La présentation de l'action ou de l'opération se fait en ligne à partir d'un espace internet dédié au concours :

lesepl.fr/trophees-des-epl/

Cette présentation sera ensuite mise en ligne et consultable par les internautes.

Les documents annexes suivants devront impérativement être adressés par mail à inscriptions@lesepl.fr :

- les bilans et les comptes de résultat des 3 derniers exercices, accompagnés de l'annexe,
- le compte-rendu de la dernière assemblée générale.

Les dossiers incomplets ne seront pas présentés au Jury de présélection.

Retour sur l'édition 2023

Parmi la quarantaine d'Entreprises publiques locales candidates, 5 Epl ont retenu l'attention du public et du jury pour leur audace, l'innovation et l'efficacité de leurs projets.

Attractivité des territoires

USIN LYON PARILLY

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU RHÔNE ET DE LYON (SERL)

Un nouveau modèle d'espace productif implanté au cœur de l'écosystème urbain et industriel de Lyon Parilly Factories.

Labellisé « site industriel clé en main » par l'État, USIN met tout en œuvre pour faciliter et accélérer l'implantation des industriels dans des délais maîtrisés. USIN complète l'offre de plateformes et de zones industrielles et logistiques de la Métropole en proposant aux industriels un lieu de production et d'innovation unique ouvert sur la ville dans un cadre répondant aux enjeux de la transition écologique.

USIN répond également aux besoins du territoire de reconnecter l'industrie à son écosystème, en travaillant sur une réduction des émissions de CO_2, la protection de la biodiversité, la cohésion sociale, l'implication des acteurs et usagers du territoire.

Pourquoi ?

Une visibilité médiatique nationale pour votre opération et votre Epl

Avant la présélection :
Mise en ligne des présentations des candidats sur le site lesepl.fr

Remise des Trophées :
Cérémonie organisée le 9 octobre 2024 au Congrès des Epl de Nantes

À l'issue de la remise des Trophées :

- Diffusion d'un communiqué de presse valorisant les Epl lauréates
- Communication sur les réseaux sociaux
- Cérémonie locale de remise du Trophée à la demande de chaque lauréat avec la participation d'un représentant de la Fédération
- Présentation des actions des Epl nommées en ligne sur le site internet lesepl.fr
- Mise à disposition du logo « Trophées des Epl 2024 » pour utilisation dans les documents de communication des lauréats

Mobilisez votre communauté pour soutenir votre projet

Participer aux Trophées des Epl représente une opportunité unique de mobiliser votre réseau (clients, partenaires, utilisateurs) et de le solliciter lors du vote du public.

En effet, durant plusieurs semaines, le public peut consulter les projets des candidats sur lesepl.fr et voter pour le projet de son choix !

Bâtiment durable

LA FABRIQUE DE BORDEAUX MÉTROPOLE (LA FAB)

La Base du réemploi : une plateforme au service de l'économie circulaire sur la métropole bordelaise

Pour faciliter le réemploi des matériaux de construction, La Fab a mis en place une plateforme numérique répertoriant les différents matériaux identifiés par des « diagnostics ressources ». Elle assure dans le même temps la maîtrise d'ouvrage d'un lieu, La Base du réemploi : dans un ancien magasin réhabilité avec des matériaux réemployés, un espace de stockage, un showroom, des ateliers de ré-usinage et de reconditionnement jouent le rôle de plateforme physique de réemploi.
La Fab entend ainsi préfigurer une réponse à la problématique du stockage et conditionnement des matériaux, former les professionnels et sensibiliser le grand public au cycle de vie des matériaux.

Services au public

ANGERS LOIRE RESTAURATION

Angers, une nouvelle cuisine zéro plastique

En 2018, la Ville d'Angers a pris la décision avec 16 autres communes de l'agglomération de créer une société publique locale afin de mutualiser la construction d'une nouvelle cuisine centrale. Les objectifs étaient multiples :

- Pérenniser un outil public de restauration collective et maîtriser la qualité des repas servis,
- Réduire l'impact écologique et supprimer le plastique à usage unique,
- Soutenir les filières agricoles locales et l'émergence de filières d'agriculture biologique.

L'objectif zéro plastique s'est concrétisé par la suppression de la barquette alimentaire en plastique à usage unique. Après un an de fonctionnement, ce sont 34 tonnes de plastiques qui ont été évités.

Quand ?

Le calendrier des Trophées des Epl 2024 :

Dépôt des candidatures en ligne	Pré-sélection des projets candidats par un comité d'experts	Vote du public	Présentation des projets devant le jury	Remise des prix au Congrès des Epl à Nantes
Jusqu'au 17 mai	**18 juin**	**2 juillet → 3 septembre**	**10 septembre**	**9 octobre**
Le concours sera lancé le 1er mars et la date limite de dépôt des dossiers sur le site lesepl.fr est fixée au vendredi 17 mai 2024.	Une 1ère sélection sera faite le 18 juin 2024 par un comité de présélection composé : • des responsables de département métiers de la Fédération, • du directeur et de la chargée des événements et de la formation de la Direction Communication & Marketing • du directeur et d'un représentant de la Direction Collectivités Territoriales	Cette présélection sera validée par le Président du jury et mise en ligne afin que votre communauté puisse participer aux votes.	Les Epl nommées seront auditionnées par un jury indépendant qui se réunira le 10 septembre 2024. Le vote du jury qui comptera pour 80 % sera pondéré à hauteur de 20 % par le choix des internautes.	Le suspense restera entier jusqu'au 9 octobre, date de la remise des prix qui aura lieu au Congrès des Epl de Nantes.

Ville de demain, ville intelligente

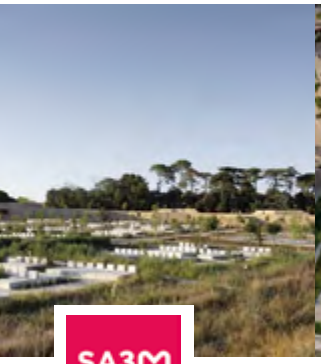

SA3M

Le Cimetière métropolitain de Montpellier, un lieu pour les habitants des 31 communes de la Métropole

COUP DE CŒUR DU JURY

Par ce nouvel équipement, la Métropole de Montpellier mutualise des infrastructures funéraires pour 31 communes et plus de 480 000 habitants.
L'extension est conçue à la façon d'un parc paysager public. Des dispositifs de parcours paysagers et sensibles façonnent les rapports symboliques qu'entretiennent les morts avec le cosmos, la nature, la terre, le ciel et la lumière. Le parti pris du paysage permet de pourvoir la ville en structures écosystémiques, en augmentant les sols poreux et fertiles, en favorisant l'évapotranspiration, en créant des continuités hydriques et en organisant le trajet et la rétention de l'eau. Le projet affiche également une volonté pédagogique de sensibilisation du public.

EAD (EURE AMÉNAGEMENT DÉVELOPPEMENT)

Zone d'Activité Commerciale Fieschi

Eure Aménagement Développement transforme une friche militaire désaffectée en écoquartier, pionnier dans l'Eure, avec de fortes ambitions en renaturation et biodiversité pour un développement urbain durable du site.

La réhabilitation du quartier Fieschi est pour Vernon le point de départ d'un nouveau dynamisme sur la ville (logements, équipements, commerces et services de proximité, écosystème de santé, bien être, ludo-sportif, coworking) produisant des effets leviers immédiats pour amorcer les projets structurants du territoire : réhabilitation des bords de Seine, restructuration de la RD en boulevard urbain paysager, requalification du centre-ville, création du parc de la fonderie.

Règlement de participation*

Une Epl peut-elle présenter plusieurs projets ?

Une Epl peut présenter plusieurs opérations dans une ou plusieurs catégories, mais ces opérations doivent impérativement être justifiées par des résultats quantifiables.

**Le règlement complet est à retrouver sur le site lesepl.fr rubrique Trophées des Epl*

Quels sont les critères d'évaluation ?

Pour que la candidature soit retenue, le projet présenté doit être terminé ou en phase finale de développement.
Lors de la présélection, le jury est attentif à la prise en compte de l'innovation, du développement durable, à la pertinence économique de l'action ou de l'opération et à la valeur ajoutée de l'Epl au regard du succès de l'action.

Est-il possible de candidater plusieurs années de suite ?

Une Epl peut présenter à nouveau une opération si celle-ci a évolué, ou présenter un nouveau projet.

www.otempora.com • Photos : © Emmanuel Nguyen Ngoc - DR

FÉDÉRATION DES ÉLUS epl DES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

Contact

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter :

Anne Trecan - a.trecan@lesepl.fr
01 53 32 22 26 - 06 08 60 80 33
Noémie Amouyal
n.amouyal@lesepl.fr
01 53 32 22 48 - 06 82 16 81 93

Fédération des élus des Entreprises publiques locales
@FedEpl

Fédération des élus des Entreprises publiques locales
14 rue de la Tombe Issoire
75014 Paris

Tél : 01 53 32 22 00

contact@lesepl.fr

lesepl.fr